

attention : DLC courte – liens web à consommer rapidement

[validation de l'accord sur la formation professionnel]

Selon le site [ASH](#), le Conseil d'Etat aurait annulé partiellement, dans sa décision n° 311501 du 31/12/2008 (à paraître au JO), « un arrêté du ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité et de son homologue du Logement et de la Ville refusant d'agréer, en septembre 2007, un accord sur la formation professionnelle signé un an auparavant par trois organisations d'employeurs du secteur et autant de syndicats de salariés (CFDT, CFTC, CGT). » Et de préciser que cette décision fait suite à la requête déposée en décembre 2007 par l'Unifed, l'USGERES et le GEMA.

ASH considère que « c'est une victoire pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire ».

Lire l'article et les raisons qui ont conduit le Conseil d'Etat à prendre cette décision : [ici](#)

[52 000]

Selon le site du journal espagnol [El Pais](#), la coopérative basque de consommateurs [Eroski](#), membre du [groupe coopératif Mondragon](#), s'est transformée en coopérative mixte de travailleurs et consommateurs.

Ce changement de statut, annoncé en avril 2008 et dont le processus a été lancé le 17 janvier 2009 par 500 délégués représentant les salariés et les consommateurs, fait d'**Eroski la plus grande coopérative gérée par des travailleurs** du monde avec 52 000 salariés. Les 38 500 salariés qui ne sont pas encore sociétaires vont pouvoir ainsi le devenir. L'enseigne de grande distribution connaît un rythme rapide d'expansion lui permettant d'intégrer les 100 premières entreprises du secteur.

La transformation, qui se fera en plusieurs étapes et quicomporte plusieurs niveaux, va apporter de nouvelles ressources financières à la coopérative à travers la souscription de parts sociales par les salariés. Ces derniers ne seront pas obligés de devenir coopérateurs. En 1997, la division « distribution » d'Eroski avait lancé un plan visant à donner aux travailleurs le droit de participer à la gestion mais pas sous une forme coopérative.

Ce n'est pas la première coopérative espagnole de consommateurs à ouvrir son sociétariat aux salariés et à connaître une telle transformation. En 1985, la coopérative catalane de consommateurs [Abacus](#) – distributeur de produits culturels créée en 1968 par des enseignants –, a elle aussi ouvert son sociétariat aux salariés.

C'est un modèle que les coopérateurs français auraient pu essayer d'introduire dans nos contrées. En permettant l'alliance entre consommateurs et salariés, ce modèle est un outil contribuant à relever certains défis actuels. Si la société coopérative d'intérêt collectif ([SCIC](#)) intègre cette disposition, elle semble être plus difficile à mettre en œuvre. Les acteurs de l'économie sociale française devraient suivre avec grande attention les évolutions du monde coopératif de l'autre côté des Pyrénées.

[ambitions]

Les attentes vis-à-vis de l'économie sociale et solidaire (ESS) ne cessent de s'accroître face à la triple crise systémique – économique, sociale et environnementale – qui ébranle l'ensemble des sociétés et surtout touche de plein fouet les populations du Nord et du Sud. La période des vœux est propice à l'expression de nouvelles ambitions.

un projet pour devenir un interlocuteur

Du côté du Conseil des entreprises, groupements et employeurs de l'économie sociale (CEGES, le constat est le même et on formule trois vœux pour cette nouvelle année. Le premier est de développer les capacités collectives pour que l'économie sociale « apparaisse comme un ensemble cohérent de pratiques et propose une vision, un projet de société, au service d'un même objectif, celui de la promotion et du bien être de tous ». Pour ce faire, il lui faut améliorer ses capacités d'organisation, unir ses forces et ses moyens. C'est le deuxième vœu qui devrait conduire à ce que l'ES devienne « un interlocuteur et un partenaire à part entière des pouvoirs publics ». Enfin, le CEGES souhaite que le travail entrepris en 2008 trouve « son aboutissement en 2009, dans l'affirmation du projet de l'Economie sociale pour les années qui viennent, l'organisation et la mise en œuvre d'instances opérationnelles au service de ce projet ».

Le site du CEGES : www.ceges.fr

géant économique, nain politique

Sur son [blog](#), Tarik Ghezali se demande si 2009 sera l'année de l'économie sociale et solidaire (ESS). Dans [son article](#) publié le 17/01/09, l'auteur considère qu'une « véritable dynamique » s'est enclenchée depuis quelques années. Plus particulièrement, il note que ces derniers mois, « *les signaux se sont multipliés et accélérés : forte progression des employeurs de l'économie sociale aux élections prud'homales (19 %, + 9 % par rapport à 2002, l'économie sociale est même majoritaire dans des villes comme Lille) ; 700 manifestations territoriales lors du 1er mois national de l'ESS en novembre 2008 ; 12 000 visiteurs lors du 3ème Salon de l'emploi dans l'ESS en novembre 2008 ; etc.* » Cependant, Tarik Ghezali note que si l'ESS est « un géant économique et social », elle est « un nain politique » du fait de son incapacité « à investir, influencer et peser sur le débat public », « véritable maillon faible ».

bataille des idées

Pour y remédier, Tarik Ghezali engage l'ESS à focaliser ses efforts pour accroître son poids politique. La crise offrirait, selon l'auteur, de nombreuses opportunités pour porter et faire entendre ses propositions et ce plus particulièrement sur cinq thématiques :

- la crise économique : l'ESS comme alternative au court-termisme ainsi que comme acteur du développement local et des mesures en faveur de l'ESS dans le prochain plan de relance ;
- la crise financière : l'ESS doit porter « *la parole d'une finance patiente et raisonnée* » ;
- la réforme des collectivités territoriales : pour des propositions communes de l'ESS « *sur cette réforme des territoires* » ;
- la transposition de la directive européenne « services » et la problématique des SSIG : pour une implication et une mobilisation fortes de l'ESS ;
- lois « Grenelle de l'environnement » : l'ESS force de propositions d'outils « *d'évaluation de l'utilité sociale et de richesses extra-économiques* ».

Pour l'auteur, « *Il est temps de mettre les moyens pour mener cette « bataille des idées », en direction des médias, des élus des collectivités, des ministres et du gouvernement, des parlementaires (députés et sénateurs), des think tanks, des partis, de la société civile organisée (syndicats, ONG, organisations de consommateurs...) et... du président de la République.* » Pour lire l'article : [ici](#)

une délégation maintenue et forte en 2009

Marcel Hipszman, ancien délégué adjoint à la Délégation interministérielle à l'économie sociale (DIES), et Scarlett Courvoisier, ancienne conseillère technique à la DIES, regrettent, dans une tribune publiée dans le journal La Croix du 30/12/08, « *le mauvais coup porté à l'économie sociale* » que constituerait la suppression de la Délégation (devenue DIIES¹) dans le cadre de la RGPP². Ils souhaitent le maintien de la délégation, non pas pour une question de symbole, mais parce qu'elle a « *favorisé l'amélioration de l'environnement juridique, financier et fiscal, l'ouverture sur l'Europe et la structuration au niveau national et territorial* » de l'économie sociale. Ses acteurs « *en ont été les premiers bénéficiaires* ». Jamais aucun gouvernement de droite ou de gauche n'a remis en cause la délégation, notent-ils.

Les deux auteurs rappellent que « *la DIES s'est également employée à relayer l'action publique dans de nombreux domaines où la contribution des organisations de l'économie sociale est importante et souvent essentielle* ».

Parce qu'elle est « *une réalité trop fortement ancrée dans le paysage économique, social et culturel français* », l'économie sociale n'est pas « *à la merci d'une décision gouvernementale* » qui viendrait supprimer la DIIES. La délégation est « *l'outil opérationnel* » de la reconnaissance institutionnelle de l'ES.

Marcel Hipszman et Scarlett Courvoisier concluent leur tribune en espérant qu'il ne soit « pas trop tard pour écarter ce mauvais coup porté à l'économie sociale ». Il revient aux acteurs de l'économie sociale de faire preuve de détermination pour établir un rapport de force afin que leur délégation soit en 2009 maintenue voire même renforcée !

[en bref]

- - - ES, socialisme et utopies - - -

Bien connu des auditeurs d'Europe 1, des amoureux du football et bien sûr des acteurs de l'économie sociale, Laurent Lasne³ a participé à l'émission de Pierre-Louis Basse « Faîtes comme chez vous » sur [Europe 1 le samedi 17 janvier 2009](#) pour répondre à la question « avons nous encore un idéal ? ». Répondant à l'interpellation du journaliste sur l'abandon par la gauche non communiste du terrain des utopies, Laurent Lasne a rappelé qu'il y a « *une tradition socialiste qui est celle des philosophes utopiques, rameau fécond du socialisme, notamment à travers les coopératives et les mutuelles qui constituent l'économie sociale. Michel Rocard en a redécouvert la fécondité en 1978 au moment où il a essayé de faire voter une déclaration qui est fondatrice sur l'économie sociale.* » Et de rappeler que Michel Rocard a été obligé de s'y reprendre à quatre reprises pour la faire adopter.

Pour comprendre cette difficulté, Laurent Lasne a précisé que « *D'une manière continue de 1905 au début des années 1981, le logiciel politique des socialistes c'est l'identité militante révolutionnaire. Cette identité a été construite au détriment de cette économie sociale qui a produit un certain nombre d'entreprises qui fonctionnent avec une autre idée à la fois de l'homme et de l'économie.* » Selon lui, « *L'économie sociale a été systématiquement pas mise en avant par les socialistes. Elle s'est retrouvée étouffée : en 1981 avec Mitterrand, la prise du pouvoir se fait sur la base de la rupture avec le capitalisme.* Et de déclarer que « *L'économie sociale est encore vivante, puisqu'il existe toujours des coopératives dans tous les secteurs et notamment : Chèque déjeuner, le Théâtre du Soleil d'Ariane Mnouchkine , le groupement GESCOP-Alpha taxis sur Paris, etc.* » « *Cette tradition a été perdue, cette tradition jaurésienne celle du socialisme républicain* », a-t-il conclu.

1 Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale

2 Révision générale des politiques publiques

3 www.letierslivre.com